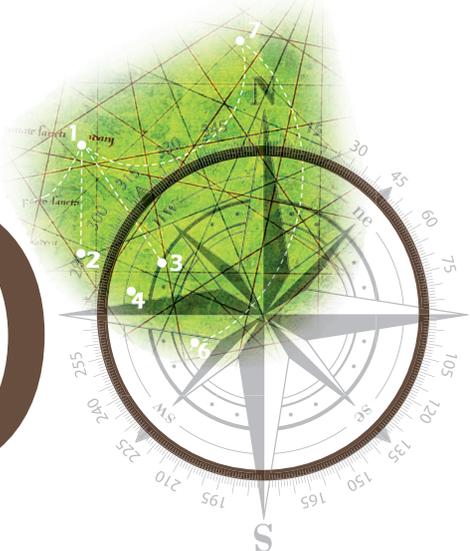


ZOOM



N° 49
Décembre 2018

REL'IER
Informations Réseau Addictions

A propos d'addiction en région lausannoise et dans le canton de Vaud
parole à... | **agenda** | **pour en savoir plus** | **infos réseau**

L'Espace de consommation sécurisé à Lausanne

Une mesure de réduction des risques

L'Espace de consommation sécurisé (ECS) a ouvert ses portes à Lausanne au début du mois d'octobre de cette année et complète le dispositif existant. La mise en place de l'ECS a été décidée par la Ville de Lausanne et ce projet est géré par la Fondation Accueil à bas seuil (Fondation ABS). Tous les jours, non seulement un local et du matériel stérile, mais également un soutien et un encadrement sont mis à disposition des usager.ère.s de drogues souhaitant consommer leur produit. Le but est de limiter les dommages liés à la consommation, par exemple les décès et les maladies transmissibles, et de maintenir le lien avec des personnes en situation de vulnérabilité favorisant ainsi leur accès à une aide et à un traitement.

La création de l'ECS coïncide avec un sentiment d'exaspération ou même d'insécurité ressenti par une partie de la popula-

tion, qui est lié au trafic et à la consommation dans l'espace public à Lausanne. Les médias se sont fait l'écho ces derniers mois de ce sentiment et des différentes actions ou manifestations le traduisant, comme par exemple la campagne «J'aime ma ville, pas de deal». Une présence policière a d'ailleurs été déployée dans le centre de la ville et les commerces ont même engagé des services de sécurité privés.

Dans ce contexte, l'ECS risque de susciter des réactions très partagées. En effet, il pourrait être perçu par certains comme un encouragement à consommer, car, bien que le produit ne soit pas fourni, tout le matériel nécessaire à la consommation l'est. A l'inverse, d'autres pourraient imaginer que l'ECS va faire disparaître de l'espace public le trafic et la consommation. L'ECS vise à améliorer la situation psychosociale et médicale de nombreux

usager.ère.s, ainsi qu'il devrait contribuer à réduire la consommation dans l'espace public et donc le malaise dans la population.

Ce numéro de ZOOM est consacré à ce projet, afin de donner une information claire et objective quant à l'ECS en particulier et en ce qui concerne la réduction des risques en général. Toutes les grandes villes suisses possèdent, souvent depuis plusieurs années, des structures comparables à l'ECS et on en dénombre une dizaine à l'heure actuelle, dont trois en Suisse romande: Bienne, Genève et donc maintenant Lausanne. Ces offres ont au fil du temps pris leur place en tant que mesures importantes de réduction des risques, car leur efficacité est clairement démontrée.

La réduction des risques s'est imposée comme un des axes essentiels de la politique suisse en ce qui concerne les addictions.

Les quatre piliers de cette politique sont la prévention, la thérapie et la réinsertion, la réduction des risques et l'aide à la survie, ainsi que le contrôle et la répression. La politique dite des quatre piliers a été acceptée en votation populaire fédérale en 2008 et elle est née des scènes ouvertes de la drogue qu'a connues la Suisse dans les années 1980. Cette approche, qui se veut équilibrée, a été développée et éprouvée dans les faits avant d'être inscrite dans la Loi sur les stupéfiants (LStup).

M. Oscar Tosato, Conseiller municipal à Lausanne en charge du dicastère du sport et de la cohésion sociale, répond dans ce numéro de ZOOM à quelques questions à propos de la création de l'ECS et des objectifs politiques de la Ville de Lausanne en ce qui concerne les addictions. Ces objectifs s'inscrivent pleinement dans la politique des quatre piliers

Le projet pilote d'Espace de consommation sécurisé

L'ECS est ouvert depuis le lundi 1^{er} octobre de cette année, sa création ayant été acceptée en 2017 par le Conseil communal de la Ville de Lausanne. Ce projet pilote prévu sur une durée de trois ans est géré par la Fondation ABS et l'utilité de sa pérennisation sera évaluée par l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive (IUMSP) à Lausanne. L'ECS est situé dans le quartier du Vallon, dans les locaux de la Fondation ABS réaménagés pour l'occasion. Le budget de fonctionnement de l'ECS est fixé par la Ville de Lausanne à CHF 1'260'000.–.

L'ECS est ouvert tous les jours de l'année de 12h00 à 19h00 et offre quatre places pour l'inhalation, quatre places pour l'injection et une place pour le sniff. Le personnel est composé de collaborateurs socio-sanitaires et d'agents d'accueil et de sécurité. L'ECS s'adresse particulièrement aux usagers de drogues en situation de vulnérabilité. Le dispositif permet d'accueillir les personnes concernées dans un endroit propre, entièrement équipé et sécurisé. Le matériel stérile pour consommer est mis à disposition et le personnel, qui est formé à la prévention des overdoses et à la réanimation, veille à l'hygiène et à la sécurité de tous. En outre, un soutien psychosocial et une orientation peuvent être proposés. Etant donné son emplacement, les usagers peuvent bénéficier des autres prestations à bas seuil d'accessibilité de la Fondation ABS: manger, boire, se laver et laver ses vêtements, mais aussi s'informer, faire des démarches, se divertir, entretenir des contacts sociaux et avoir une petite activité rémunérée, ou encore bénéficier d'une écoute, de conseils, de soins de base et d'une orientation dans le réseau médico-social.

Les expériences similaires dans le monde et en Suisse

L'ECS n'est pas le premier ni le seul endroit à offrir ces prestations. Sous des appella-

tions et des concepts qui peuvent varier, on en dénombre près d'une centaine dans le monde, principalement en Europe. Outre la Suisse, plusieurs pays européens possèdent ce genre de structures: Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, France, Luxembourg, Pays-Bas et Norvège.

D'autres pays dans le monde ont mis en place cette offre: Australie et Canada. Il y a deux ans, la France a ouvert à Paris sa première Salle de consommation à moindre risque (SCMR).

La Suisse a développé depuis plusieurs années ce genre d'offre. Actuellement, on dénombre dans les villes une dizaine de structures comparable à l'ECS, dont trois en Suisse romande: Bâle, Berne, Bienne, Genève, Lucerne, Schaffhouse, Soleure

et Zurich. Le Centre d'accueil avec salle de consommation selon son appellation actuelle a ouvert à Berne en 1986 et c'est le premier de ce genre au monde.

Un monitoring des substances consommées est effectué dans ces différentes structures suisses. Selon ces statistiques, il s'agit pour l'essentiel de cocaïne (38 %), d'héroïne (28 %) ou de la combinaison des deux produits (25 %). Dans une moindre mesure, d'autres stimulants ou des médicaments détournés de leur indication sont également consommés. En ce qui concerne le mode de consommation, la majorité est faite par inhalation (57 %). Les deux autres modes pratiqués sont l'injection (23 %) et le sniff (20 %). Ces données ont

été récoltées sur douze jours en 2017, 12'707 personnes ont été interrogées et 32'027 consommations ont été prises en compte¹. Ces chiffres donnent aussi une idée du nombre de personnes qui fréquentent ces dispositifs.

L'approche et l'évolution de la réduction des risques

L'ECS est une mesure de réduction des risques qui est une approche à la fois pragmatique et humaniste. La réduction des risques part du principe que la consommation de substances est une réalité et replace les usagers de drogues au centre de la préoccupation. Les actions entreprises doivent mettre l'accent sur les personnes concernées et les accompagner dans le moment où elles consomment en proposant des mesures visant à limiter les conséquences négatives.

En Suisse, des interventions de réduction des risques ont été mises en place dans le domaine des addictions dès les années 1980, car le modèle basé essentiellement sur la répression et l'abstinence n'a pas permis d'enrayer l'augmentation de la consommation. Des infections particulièrement graves comme le sida et les hépatites se sont propagées et des scènes ouvertes de la drogue ont fait leur apparition, notamment à Berne et à Zurich. Outre la généralisation du traitement de

145 personnes inscrites, 1036 consommations dont plus de 60 % par injection, une fréquentation moyenne de 23 contacts par jour avec certains jours plus de 40 contacts, cocaïne et héroïne comme produits majoritairement consommés, 0 overdose. Ces quelques chiffres qui illustrent les six premières semaines de fonctionnement de l'ECS lausannois confirment, à n'en pas douter, que ce type de prestation répond à un besoin.

Au-delà de ces chiffres satisfaisants, un espace de consommation sécurisé représente pour la Fondation ABS une modalité de réduction des risques qui doit s'inscrire dans un dispositif cohérent à même de proposer des prestations diversifiées et des opportunités de contact avec les consommateurs de drogues qui vivent des situations individuelles variées et qui ont des habitudes et des pratiques de consommation diversifiées. L'accessibilité des structures, la stabilité du dispositif, sa capacité à accueillir des personnes en rupture avec le réseau socio-sanitaire ainsi que la complémentarité des prestations constituent des enjeux centraux.

Matthieu Rouèche, Directeur de la Fondation ABS

Parole à... Oscar Tosato

Conseiller municipal, Directeur du sport et de la cohésion sociale

substitution à la méthadone, la remise de matériel stérile de consommation a permis de limiter les dommages liés à ces infections transmissibles. L'ouverture de structures comparables à l'ECS s'est faite dans ce contexte et a contribué à faire disparaître ces scènes ouvertes. La réduction des risques est en constant changement et s'adapte aux nouveaux modes de consommation ou autres comportements addictifs. Les mesures développées dans le milieu festif sont un exemple de cette adaptation, avec l'utilisation de moyens techniques pour analyser les substances qui y sont consommées. Ceci permet non seulement de prévenir et de lancer des alertes quand certains produits sont dangereux ou fortement dosés, mais aussi d'établir un lien avec des personnes n'ayant pas de contact avec des services d'aide et de traitement.

La coopération comme priorité de la politique suisse en ce qui concerne les addictions

En réponse aux problèmes complexes et transversaux qu'induisent les addictions, une grande diversité d'offres adaptées aux personnes concernées s'est peu à peu mise en place afin de correspondre à leur situation et à leurs besoins. Ce développement touche la réduction des risques, mais aussi la prévention ou les traitements et l'approche pragmatique et humaniste de la réduction des risques l'a probablement beaucoup influencé.

La mise en œuvre de ces offres diversifiées a abouti à la politique suisse en ce qui concerne les addictions, politique dite des quatre piliers, qui a été acceptée

par le peuple en votation populaire fédérale le 30 novembre 2008. Ces quatre piliers sont inscrits dans la LStup: prévention, thérapie et réinsertion, réduction des risques et aide à la survie, ainsi que contrôle et répression². Ceux-ci constituent un ensemble de mesures pour une action complète, qui a été encore précisée et développée récemment par la Stratégie nationale addictions pour la période de 2017 à 2024.

Le développement des offres pour répondre aux différents besoins a été bénéfique à toutes et à tous, mais nécessite de façon prioritaire pour cette stratégie de renforcer la coopération: « Dans le système fédéraliste suisse, un grand nombre d'acteurs sont impliqués dans la prévention et l'aide en cas d'addiction, que ce soit au sein du système de santé et du système social, au niveau des communes, des cantons ou de la Confédération, dans le secteur de l'assurance-maladie et accidents, dans les groupements de professionnels de la médecine, de la psychologie et du social, au sein des institutions d'aide en cas d'addiction, dans le monde associatif, dans le domaine du conseil éducatif et familial ou dans le secteur de l'entraide, mais aussi dans les écoles, dans le cadre d'offres ou d'institutions s'adressant aux migrants, dans les entreprises et dans l'économie en général. Cette pluralité d'acteurs nécessite une coordination et une coopération efficaces.³ ».

¹ Monitoring de la consommation de substances dans les centres d'accueil bas seuil, Rapport annuel 2018, Infodrog, 2018, p. 7

² LStup, art. 1a

³ Stratégie nationale addictions 2017-2024, OFSP, 2015, p. 14

Comment faites-vous pour orienter les usager.ère.s de drogues vers l'ECS ?

Il faut tout d'abord rappeler que les usager.ère.s de drogues concerné.e.s par l'ECS comptent parmi les personnes les plus précarisées, ceux et celles qui aujourd'hui consomment dans les toilettes publiques, les cages d'escaliers, les bois, etc. Pour les informer de l'existence de l'ECS et les orienter vers cette nouvelle structure, nous avons sollicité l'ensemble du réseau existant à Lausanne: ce sont les équipes d'intervenant.e.s de rue, mais aussi le Distribus qui réalise dans ce cadre un travail de fond. A noter qu'une grande partie des usager.ère.s actuellement inscrit.e.s à l'ECS fréquentait déjà les autres prestations de la Fondation ABS au Vallon. Cela a facilité leur orientation vers l'ECS. Toute cette mobilisation porte ses fruits et déjà, on compte près de 145 personnes inscrites. Et ce nombre ne cesse d'augmenter.

Du côté des usager.ère.s, les premiers échos sont positifs. Ils ou elles mesurent les nombreux avantages à fréquenter l'ECS: bonnes conditions d'hygiène, accueil, écoute et conseil délivrés par des professionnel.le.s compétent.e.s, moins de stress, etc. Petit à petit, le bouche-à-oreille va produire ses effets. Il faudra du temps à certaines personnes pour changer leurs habitudes et se rendre au Vallon. Et, il faut être réaliste, nous ne pouvons exclure la persistance d'une consommation dans l'espace public, en particulier en dehors des heures d'ouverture de l'ECS. Dans tous les cas, rappelons-nous que toute consommation qui se fait à l'ECS est une consommation qui ne se fait pas ailleurs.

Comment la Municipalité est-elle impliquée dans le projet ?

Comme Conseiller municipal, je préside le comité de

pilotage du projet. Cela me permet de suivre de près son développement et de maintenir un dialogue soutenu avec la Direction et le Conseil de Fondation d'ABS. En parallèle, nous avons mis sur pied une délégation municipale spécifique pour aborder des thématiques liées, comme le deal de rue, la propreté urbaine mais également les enjeux autour de la consommation de drogues et la réduction des risques. Enfin, des rapports sont régulièrement présentés et discutés en séance de Municipalité.

Comment est défini le financement des coûts de l'ECS ?

Les frais de fonctionnement de l'ECS sont entièrement assurés par la Ville de Lausanne à hauteur de CHF 1'260'000.-. Cela comprend les frais de personnel, les charges des locaux ainsi que les frais liés à la sécurité. La Fondation ABS en assure, de son côté, la gestion.

L'ECS est aujourd'hui ouvert pour une phase test de trois ans. Il fait l'objet d'une évaluation continue par l'IUMSP. Un bilan intermédiaire sera dressé après 18 mois pour permettre d'apporter d'éventuels ajustements. Au terme de la phase pilote, un bilan global sera tiré sur ces trois ans d'activités. Il servira de base pour la pérennisation de cette structure. La Ville cofinance cette évaluation avec la Commission de promotion de la santé et de lutte contre les addictions du canton de Vaud (CPSLA) pour un montant total de CHF 207'000.-.

Quels sont les objectifs politiques de la Ville de Lausanne pour les questions d'addiction ?

La politique de la Ville s'inscrit dans le cadre plus large des politiques cantonale et fédérale de diminution des risques liés à la consommation de drogue. La LStup a été entérinée en 2008. Il faut

rappeler que c'est le Canton qui développe les mesures de thérapie alors que les mesures de réduction des risques incombent davantage aux communes. En mai 2017, la Ville a précisé son action pour réduire les risques liés à la consommation de drogue. Deux nouvelles mesures ont notamment été mises sur pied pour les appuyer de manière optimale : les jobs à seuils adaptés, proposés par la Fondation Mère Sofia. Ils permettent aux consommateurs.trice.s précarisé.e.s d'obtenir des petits jobs contre une rémunération. La seconde mesure est donc l'ECS, qui offre à ces mêmes personnes un cadre de consommation sécurisé, hygiénique et calme, accompagné par des personnes formées. Au chapitre de la prévention des addictions, la Ville participe à toutes les campagnes mises sur pied pour le grand public, notamment les campagnes de prévention de l'alcoolisme. Elle s'associe dans ce cadre aux autorités cantonales et fédérales ainsi que régionales par l'intermédiaire de Lausanne Région. Je conclurai en rappelant que la Municipalité est favorable à la modification de la LStup qui permet de développer des projets pilotes de réglementation du cannabis. Elle s'est d'ailleurs montrée intéressée à mettre en place un tel projet. L'important pour nous, c'est de chercher des réponses complémentaires aux dispositions répressives existantes.

Formation

Prise en charge de l'usager en situation d'overdose et gestes de premiers secours.

► **16.01.2019** et **17.01.2019**
GREA, Rue St Pierre 3, Lausanne.
Renseignement et inscription : GREA

Sensibilisation à la prévention de la rechute basée sur la pleine conscience (MBRP niveau 1).

► **13.02.2019** et **14.02.2019**
GREA, Rue St Pierre 3, Lausanne.
Renseignement et inscription : GREA

Cours de formation continue sur la thématique des enfants de parents dépendants.

► **14.02.2019**
Addiction Suisse, Av. Ruchonnet 14, 1001 Lausanne. Renseignement et inscription : Addiction Suisse

Addiction et parentalité : Implications au sein de la famille et possibilités d'intervention.

► **21.02.2019** et **22.02.2019**
Addiction Suisse, Av. Ruchonnet 14, 1001 Lausanne. Renseignement et inscription : Addiction Suisse

Orientation sexuelle et identité de genre vulnérabilité et conduites à risques.

► **28.02.2019**
GREA, Rue St Pierre 3, Lausanne.
Renseignement et inscription : GREA

Substances psychoactives et nouvelles substances.

► **05.04.2019**
GREA, Rue St Pierre 3, Lausanne.
Renseignement et inscription : GREA

Entretien motivationnel (niveau 1).

► **11.04.2019**, **12.04.2019** et **09.05.2019**
GREA, Rue St Pierre 3, Lausanne.
Renseignement et inscription : GREA

Agenda

Nightlife et consommation récréative de drogues.

→ **24.01.2019**
Neubad, Bireggstrasse 36, 6003 Luzern.
Renseignement et inscription : Infodrog

Consultation en ligne : évolution et défis actuels.

→ **31.01.2019**
OFSP, Schwarzenburgstrasse 157, 3003 Berne.
Renseignement et inscription : OFSP

Pour en savoir plus



Monitoring de la consommation de substances dans les centres d'accueil bas seuil.

Rapport annuel 2018, Infodrog, 2018



Pointage annuel du profil des usagères et usagers des centres à bas seuil d'accès du canton de Vaud.

PAPU 2017.
Institut universitaire de médecine sociale et préventive, 2018



MARSTUP. Le marché des stupéfiants dans le canton de Vaud.

Partie 1: les opioïdes.
Addiction Suisse / Ecole des sciences criminelles / Institut universitaire de médecine sociale et préventive, 2017



MARSTUP. Le marché des stupéfiants dans le canton de Vaud.

Partie 2: cocaïne et autres stimulants.
Addiction Suisse / Ecole des sciences criminelles / Institut universitaire de médecine sociale et préventive, 2018

Et encore ...



Régulation. Pour un contrôle responsable des drogues.

Rapport 2018. Commission globale de politique en matière de drogue, 2018

Infos Relais

Vous souhaitez recevoir le périodique ZOOM de REL'IER en version électronique ?
Inscrivez-vous sur www.relais.ch ou relier.relais.ch